



Notes méthodologiques



Fonction observatoire Euromed Objectifs, résultats, instruments et évolutions

ÉDUCATION ET FORMATION POUR L'EMPLOI (ETE) EST UNE INITIATIVE FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE ET MISE EN ŒUVRE PAR LA FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION (ETF). SON OBJECTIF EST DE SOUTENIR LES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE (ETFP) APPROPRIÉES, À MÊME DE CONTRIBUER À LA PROMOTION DE L'EMPLOI PAR LE BIAIS D'UNE APPROCHE RÉGIONALE.

CONTACTEZ-NOUS

Équipe de projet MEDA-ETE
Fondation européenne pour la formation
Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I – 10133 Torino
T +39 011 630 2222
F +39 011 630 2200
E info@meda-ete.net
www .meda-ete.net

Notes méthodologiques

Fonction observatoire Euromed

Objectifs, résultats, instruments

et évolutions

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.

*Oriol Homs
Fondation européenne pour la formation
2007*

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-9157-548-0

© Fondation européenne pour la formation, 2008

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Italy

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION AU CONCEPT DE FONCTION OBSERVATOIRE	5
2. INITIATIVES DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE	11
3. RÉSEAU MEDA-ETE DE LA FONCTION OBSERVATOIRE	13
4. EXPÉRIENCES NATIONALES DE LA FONCTION OBSERVATOIRE	19
5. PERSPECTIVES ET FUTURS SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DE LA FONCTION OBSERVATOIRE DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE	23
ACRONYMES	31

1. INTRODUCTION AU CONCEPT DE FONCTION OBSERVATOIRE

Depuis le début du processus de Barcelone en novembre 1995 jusqu'à la nouvelle politique européenne de voisinage définie en 2004, de nouveaux défis se sont présentés concernant les relations entre les pays et territoires bordant les rives de la Méditerranée.

Le processus de Barcelone a jeté les bases d'un vaste cadre pour la mise en place de relations politiques, économiques et sociales entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée. C'est dans ce cadre que l'on a déclaré que l'un des objectifs était la création d'une zone de prospérité partagée, basée sur un développement économique et social durable et équilibré. Dans le programme postérieur à cet accord, il est indiqué que « les partenaires euro-méditerranéens doivent contribuer à améliorer le niveau de l'éducation dans la région [...] C'est dans ce but que l'on organisera régulièrement un dialogue portant sur les politiques éducatives, politiques centrées au départ sur la formation professionnelle, les technologies de l'éducation, les universités et autres centres d'éducation supérieure et de recherche, et pour ce faire, des réunions sont prévues entre les représentants du secteur de la formation professionnelle ».

L'incorporation du partenariat euro-méditerranéen dans la nouvelle politique européenne de voisinage a élargi le cadre d'action et a suscité de nouveaux objectifs et de nouveaux instruments d'intervention, par le biais de plans d'action et de nouveaux instruments financiers.

Lors du sommet de Barcelone en 2005, un programme de travail sur cinq ans a été établi. Il est destiné à promouvoir une coopération régionale plus étroite et les plans d'action signés à ce jour ont inclus des propositions visant à appuyer les réformes dans les pays méditerranéens, entre autres et en priorité, les réformes des systèmes de formation et du marché du travail. Lors de la huitième réunion des ministres des Affaires étrangères réunis à Tampere en novembre 2006, un rapport important qui concrétisait les accords de Barcelone de l'année précédente a été approuvé. On y prévoit que la formation et l'emploi seront des questions prioritaires et l'on propose l'organisation de rencontres dans la région en 2007 et 2008.

Pour les pays et territoires de la région couverts par le programme MEDA, les systèmes de formation et d'emploi constituent des éléments fondamentaux pour faire face aux enjeux d'une collaboration méditerranéenne plus étroite. Le besoin de favoriser une plus grande intégration de leurs économies dans les flux économiques mondiaux exige une réorientation profonde des économies de la région, ce qui implique d'en renforcer la compétitivité par le développement de ressources humaines ayant de plus grandes capacités d'innovation, de compétitivité et d'esprit d'entreprise. Cependant, malgré la croissance de l'emploi dans la plupart des pays, cette poussée est insuffisante, quantitativement et qualitativement, pour répondre à l'augmentation de la demande d'emploi de la population jeune. L'augmentation de la demande est due aux tensions démographiques et aux gros investissements en éducation réalisés au cours de ces

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

dernières décennies ; c'est pourquoi les niveaux de chômage, de sous-emploi, ou encore d'émigration sont toujours supérieurs à ce qui serait souhaitable.

C'est dans ce contexte que les systèmes de formation se trouvent confrontés à un sérieux dilemme : d'une part ils doivent contribuer à former et à préparer pour l'emploi d'importants contingents de jeunes sortant du système éducatif, afin d'améliorer les compétences des ressources humaines nécessaires aux réformes économiques en cours en vue d'internationaliser les économies. Parallèlement, ils doivent recycler la main-d'œuvre adulte afin d'adapter ses compétences aux nouvelles conditions de production. D'autre part cependant, ils se trouvent confrontés à un niveau de création d'emplois moindre que celui escompté, notamment dans les secteurs qui devraient recourir aux compétences des nouveaux professionnels requis par les infrastructures de production.

Ce déséquilibre entre des cycles éducatifs et économiques divergents entraîne de fortes tensions au niveau des systèmes de formation, et des décisions difficiles s'imposent. Les difficultés peuvent être évitées au prix d'un effort considérable d'efficacité et de transparence dans la gestion. Dans ce cadre, l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des systèmes de formation et d'emploi devient une priorité majeure.

De ce point de vue, la collaboration entre les pays européens et méditerranéens par rapport à leurs systèmes de formation – collaboration visant à appuyer les réformes en cours et l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'instruments de coopération bilatérale, multilatérale, et surtout régionale – constitue une contribution fondamentale aux objectifs fixés dans le contexte du processus de Barcelone.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la collaboration existante relative à la fonction observatoire des systèmes de formation et d'emploi dans la région.

En Europe, le développement de la fonction observatoire suppose un point de repère comme instrument pour l'amélioration de l'efficacité des systèmes formatifs. Au fur et à mesure que l'on progresse dans la société de la connaissance, la prise de conscience de l'importance de disposer de mécanismes d'information efficaces pour soutenir la prise de décisions augmente également. Aujourd'hui, la fonction observatoire constitue une fonction avancée, nécessaire pour une conception systémique de la formation et de l'emploi.

Les nouveaux besoins ont aussi conduit à de nouvelles conceptions des observatoires. Depuis les anciens observatoires des années 1960 jusqu'aux développements plus récents, on observe une longue recherche d'informations plus utiles à la prise de décisions.

C'est à partir de l'expérience européenne que l'on peut définir trois phases de l'évolution de la fonction observatoire¹.

1. *Génération informelle*. Celle-ci est caractérisée par le fait qu'il n'existe aucune institution responsable de la fonction observatoire. Les informations et les données existantes sur la formation et l'emploi sont généralement administratives et ne sont guère fiables, même là où des études ponctuelles ont

1 Homs, O., *Structures and mechanisms for information and needs forecast on training, qualification and employment (Observatory function)*, ETF, Turin, 2001.

1. INTRODUCTION AU CONCEPT DE FONCTION OBSERVATOIRE

été réalisées. Cette phase correspond à la situation d'avant les années 1960, et à celle des pays et territoires où une fonction observatoire à proprement parler n'a pas été mise sur pied.

2. *Génération institutionnelle*. Il s'agit de la phase au cours de laquelle des observatoires classiques commencent à être créés. Dans ce cas, des institutions et organismes – dans le cadre des ministères respectifs ou en dehors de ceux-ci – sont chargés du suivi systématique de l'évolution du marché du travail et/ou du système de formation. C'est l'époque – entre les années 1960 et 1980 – de la création des grands observatoires, par exemple le Céreq en France, l'Isfol en Italie et le BIBB en Allemagne. Cela correspond à une époque de développement en termes de planification dans l'administration publique. C'est le style d'observatoire qui existe dans la plupart des pays européens. Leur terrain d'observation est généralement spécialisé dans un domaine spécifique, en fonction des besoins de planification de l'institution qui crée l'observatoire, sans qu'il existe pour autant de coordination (si elle existe, elle est très faible) entre le cadre de l'emploi et celui de la formation, de même qu'entre les différents organismes générant des informations dans ces domaines. Les informations produites par ces organismes ne sont guère diffusées, leur diffusion se bornant généralement aux experts ou institutions impliqués. Le format de présentation de l'information n'en facilite ni l'utilisation ni l'interprétation par les principaux acteurs de la formation et de l'emploi. En outre, les rythmes de diffusion ne coïncident pas avec les moments de prises de décisions des acteurs.
3. *Génération réseau*. Cette nouvelle conception de la fonction observatoire surgit avec le développement des nouvelles technologies, notamment avec Internet, ainsi qu'avec le développement de la fonction d'évaluation dans la gestion publique, à partir des années 1990. Des réseaux permanents sont créés, avec des degrés divers d'institutionnalisation et de coordination entre les institutions et les organismes producteurs d'informations, ainsi qu'entre les principaux acteurs des systèmes de formation et d'emploi. Les produits sont largement diffusés ou sont facilement accessibles à partir d'Internet, parfois directement en ligne, et ils sont utilisés par les partenaires au moment de leurs prises de décisions. Le modèle français de l'OREF², notamment celui de Nantes, et l'Observatoire portugais de l'emploi et de la formation professionnelle³ en sont de bons exemples. Ce modèle se répand rapidement au niveau territorial par le biais d'observatoires régionaux ou locaux, ou bien selon les principaux thèmes ou programmes d'action des administrations publiques, comme dans le cas de l'Observatoire européen de l'emploi.

Cette nouvelle génération d'observatoires en élargit le concept en l'interprétant comme une fonction d'un système plutôt qu'en termes de simple production d'informations.

Dans le cadre de la formation et de l'emploi, on entend aujourd'hui par « fonction observatoire » un réseau de production et de distribution d'informations pertinentes pour la prise de décisions par les principaux acteurs du système de formation et d'emploi. Cette fonction vise également une meilleure collaboration entre les différents acteurs impliqués. Les principales caractéristiques de ce nouveau concept sont indiquées ci-dessous.

2 Voir Carif-Oref, Pays de la Loire (www.cariforef-pdl.org).

3 Voir Observatório do emprego e formação profissional (www.oefp.pt).

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

- *Réseaux d'acteurs.* L'implication de tous les acteurs, prestataires et usagers de l'information est une condition nécessaire. Organisés en réseau pour assurer la circulation de l'information, ils recueillent et offrent l'information disponible.
- *Institutionnalisation.* La légitimité et la reconnaissance consensuelle de la qualité et de la pertinence de l'information fournie au réseau constituent des éléments clés pour l'incorporation de l'information à la prise de décisions. La formalisation institutionnelle du mode d'organisation de la fonction observatoire fournit la légitimité nécessaire et crée les canaux formels de circulation de l'information permettant d'en assurer la durabilité au fil du temps. Les formes de l'institutionnalisation varient beaucoup selon les circonstances. Dans certains cas il s'agit d'organismes publics ou privés régulés par la loi, auxquels les partenaires sociaux participent ; dans d'autres cas il s'agit de consortiums regroupant divers organismes publics ou privés ; dans d'autres cas encore, il s'agit de la coordination en réseau de différentes entités ; il peut s'agir également d'associations. La forme varie selon la personne qui prend l'initiative, la tradition institutionnelle et juridique du pays, et l'emplacement de l'observatoire.
- *Intégration de la relation formation–emploi.* Quoique, à l'origine, la plupart des pays européens aient créé des observatoires séparant emploi et formation, les experts reconnaissent à présent qu'il s'agissait d'une erreur qu'il convient de corriger. Aujourd'hui on ne conçoit la formation qu'intrinsèquement intégrée au marché du travail, comme l'un de ses éléments constitutifs, et également mise au service des besoins de la formation continue tout au long de la vie des personnes.
- *Permanence et continuité.* La fonction observatoire acquiert tout son sens si elle maintient une continuité et une permanence dans le temps et si elle est capable d'aller au devant des changements – comme les évolutions des systèmes de formation et d'emploi – et de s'y adapter.
- *Attention prioritaire centrée sur les besoins des décideurs.* Les nouveaux observatoires créés au cours de ces dernières années partagent cette orientation directe visant à fournir de l'information utile à la prise de décisions des acteurs sur un thème donné, allant ainsi au-delà des conceptions autocentrées et académiques de la production d'information comme fin en soi.
- *Transparence de l'information.* La conception en réseau et orientée vers la prise de décisions demande d'assurer la transparence de l'information à tous les niveaux, du recueil de données jusqu'à la diffusion finale des différents produits élaborés. Sans transparence, la légitimité et la confiance dans le réseau s'estompent rapidement.
- *Précision et rigueur du traitement de l'information.* L'expérience acquise dans le traitement de l'information permet de progresser vers des traitements de plus en plus rigoureux et de plus en plus précis, basés sur une capacité élevée et sur le professionnalisme des techniciens concernés.
- *Analyse et réflexion à partir des informations.* L'assistance au réseau dans l'analyse et dans l'interprétation des informations produites devient une priorité de plus en plus importante. Les activités de l'Observatoire portugais de l'emploi et de la formation professionnelle en fournissent un bon exemple : elles accordent une place de choix aux discussions entre tous les participants sur l'interprétation des données par rapport aux principaux problèmes ayant été diagnostiqués.

1. INTRODUCTION AU CONCEPT DE FONCTION OBSERVATOIRE

De nombreux observatoires ont été mis sur pied en Europe au cours de ces dernières années, aussi bien des observatoires de troisième génération que des observatoires conçus selon une perspective plus classique. Leurs caractéristiques principales sont les suivantes :

- la spécialisation thématique (par exemple les observatoires du secteur tertiaire, du changement ou de l'innovation) ;
- les différents niveaux (européen, national, régional, local, sectoriel) ;
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour diffuser leurs activités et leurs produits ;
- l'orientation plus pratique visant à faciliter la prise de décisions ;
- l'organisation participative et pluri-institutionnelle impliquant tout un éventail d'institutions publiques et privées ;
- l'incorporation d'activités de *think-tank* qui ont développé des initiatives d'animation du réseau de partenaires impliqués dans la thématique abordée.

Les observatoires sont devenus, en quelque sorte, une méthodologie de travail visant à créer des noyaux de connaissance en vue de la société de la connaissance⁴.

4 Divers exemples de ce type d'observatoires peuvent être donnés :

- Observatoire des télécommunications et de la société de l'information, promu par le ministère espagnol de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce (<http://observatorio.red.es>) ;
- Observatoire andalou de l'enfance, de caractère régional, promu par le gouvernement régional d'Andalousie, Espagne (www.juntadeandalucia.es/observatoriodelainfancia/OIA/esp/index.aspx) ;
- Observatoire des politiques culturelles, promu en France par différentes organisations publiques et privées (www.observatoire-culture.net) ;
- Observatoire Midi-Pyrénées, français lui aussi, promu par la région du même nom (www.obs-mip.fr/omp) ;
- Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), créé par la Commission européenne et géré par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (www.eurofound.europa.eu/eiro) ;
- Observatoire européen de l'emploi (OEE), promu par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi (www.eu-employment-observatory.net).

2. INITIATIVES DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

La Fondation européenne pour la formation (ETF) – qui a acquis une large expérience dans la création d’observatoires de la formation et de l’emploi dans les nouveaux États membres de l’Union européenne (UE) – encourage le développement de la fonction observatoire dans la région méditerranéenne⁵, axée sur les systèmes de formation et d’emploi.

Dans ce cadre, l’action de l’ETF prend en considération les préoccupations des pays et territoires partenaires et des bailleurs de fonds, par rapport au manque d’informations, d’indicateurs et d’analyses appropriés et stratégiques de nature à contribuer à un processus de décision efficace en matière de développement des politiques des ressources humaines, et plus spécifiquement, des stratégies d’enseignement et de formation professionnels répondant aux besoins du marché du travail.

Pour certains pays de la région (Algérie, Jordanie, Maroc et Syrie), l’appui de l’ETF au cours des quatre dernières années a permis de prendre des décisions stratégiques dans ce domaine. Depuis 2003, le projet a été et continue d’être soutenu par des fonds du ministère italien des Affaires étrangères. Le concept innovateur de la fonction observatoire est bien connu et partagé par ceux qui produisent et utilisent les informations demandées, et les activités de mise en réseau établies permettent de développer une capacité d’information plus intégrée, harmonisée et coordonnée. Les pays concernés ont élaboré des mécanismes différenciés dans un même but : être mieux informés sur l’évolution des ressources humaines afin de prendre les décisions appropriées. Au niveau régional, plusieurs pays ont commencé à travailler ensemble et à échanger leurs méthodologies et expériences. Les visites organisées dans les pays de l’UE ont également permis un échange de méthodologies et d’informations.

Ce travail a abouti au projet MEDA-ETE de l’office de coopération EuropeAid, mis en œuvre par l’ETF. Il vise à fournir un appui technique aux partenaires méditerranéens dans la conception et la mise en œuvre de politiques en matière d’enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP) contribuant à la promotion de l’emploi dans le cadre d’une approche régionale. La sous-composante 2.1, dans le cadre du réseau Euromed de l’enseignement et de la formation pour l’emploi, prévoit un programme spécifique d’appui à la fonction observatoire Euromed.

Ce programme suppose un pas en avant en ce qu’il confère une nouvelle perspective régionale aux actions nationales d’appui à la fonction observatoire. Cette perspective renforce les actions nationales en y introduisant l’intérêt pour la standardisation et la comparaison internationale des informations et des données produites au niveau national. Il offre, en outre, une vision comparative très utile pour

5 Dans le cadre de cette publication, le terme « méditerranéen » se rapporte aux dix partenaires méditerranéens – Algérie, Cisjordanie et bande de Gaza, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie – qui font partie du Partenariat euro-méditerranéen.

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

situer et pour interpréter les données nationales. Ces deux éléments – l'appui à la fonction observatoire et le réseau MEDA-ETE – constituent deux piliers d'une même stratégie consistant à développer la capacité de réflexion à partir d'informations systématiques sur les systèmes d'emploi et de formation dans la région méditerranéenne.

Dans le même cadre, il faut également citer l'initiative d'Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, visant à renforcer les systèmes statistiques, à produire des statistiques de meilleure qualité et à augmenter la visibilité des activités et des produits statistiques dans les pays méditerranéens, par le biais du programme MEDSTAT II (2006-08). Ce programme, auquel dix pays et territoires de la région participent, couvre différents secteurs, dont, entre autres, la production de statistiques sociales (MED-SOC). Ses objectifs consistent à assister les pays de la région pour améliorer leur capacité à long terme de produire et de diffuser des données statistiques qui soient à jour, fiables, pertinentes et conformes aux normes internationales et européennes, et ce dans les délais prescrits. Les domaines d'intervention sont : l'enseignement et la formation professionnelle, l'emploi et les salaires, les conditions de travail et la pauvreté.

Les projets de l'ETF et MEDA-ETE, tout comme ceux d'Eurostat, présentent un haut degré de complémentarité et offrent un cadre institutionnel propice au développement de la fonction observatoire dans la région. Même si l'on a d'abord essayé de faire en sorte que les membres du réseau de l'ETF et d'Eurostat soient les mêmes, ils se sont différenciés dans la pratique, suite à leurs caractéristiques institutionnelles différentes. Cependant, les mêmes institutions font souvent partie des deux réseaux, renforçant ainsi la complémentarité des deux initiatives.

Outre les projets de l'ETF, et en collaboration avec ceux-ci, il existe dans divers pays des projets promus par l'office de coopération EuropeAid, qui sont destinés à appuyer les réformes des systèmes de formation et du marché du travail. Ceux-ci incluent des programmes pour la création et l'appui d'observatoires centrés sur la formation et l'emploi, des initiatives d'agences de coopération d'autres pays européens, comme les agences française et allemande, et des projets de la coopération canadienne, ainsi que des projets impliquant d'autres institutions internationales comme la Banque mondiale. Considérés ensemble, les efforts convergeant vers la région par des voies différentes permettent de prévoir, pour les années à venir, un fort développement de la fonction observatoire dans les pays et territoires de la région, avec un impact orienté vers l'amélioration du fonctionnement des systèmes de formation et du marché du travail.

3. RÉSEAU MEDA-ETE DE LA FONCTION OBSERVATOIRE

Le projet régional MEDA-ETE comprend quatre composantes complémentaires présentant un intérêt commun pour tous les partenaires méditerranéens.

- *Composante 1* : Forum annuel Euromed sur l'éducation et la formation pour l'emploi, en tant qu'espace d'échange pour toute la région sur les systèmes de formation.
- *Composante 2* : Réseau Euromed sur l'éducation et la formation pour l'emploi
 - ◆ *Sous-composante 2.1* : fonction observatoire Euromed
 - ◆ *Sous-composante 2.2* : analyses comparatives
Trois analyses comparatives sont prévues : formation des enseignants et des formateurs ; orientation professionnelle ; et apprentissage.
 - ◆ *Sous-composante 2.3* : études thématiques
Trois études thématiques sont prévues : transition de l'école à l'emploi ; reconnaissance des qualifications ; et qualité de l'ETFP.
- *Composante 3* : Services d'assistance aux jeunes chômeurs en matière de travail indépendant et de création de micro-entreprises.
- *Composante 4* : Développement de l'apprentissage en ligne au service de la formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et de l'ETFP.

Dans le vaste projet en cours, il faut mettre en relief la sous-composante 2.1 qui vise à développer une fonction observatoire du marché du travail et de l'ETFP au niveau euro-méditerranéen. Les activités prévues visent à fournir les moyens d'atteindre deux résultats : la création d'un réseau régional pour la mise en œuvre de la fonction observatoire et la production d'une batterie d'indicateurs significatifs sur le marché du travail et la formation professionnelle dans la région. Le premier a un but organisationnel, alors que le second vise à fournir un produit initial concret démontrant la viabilité de la mise sur pied de la fonction observatoire dans la région.

Les principales activités prévues dans le cadre de cette sous-composante sont les suivantes :

- l'établissement d'un réseau permanent d'experts composé de trois représentants désignés par chaque partenaire méditerranéen (dans les domaines de la formation, de l'emploi et des statistiques) qui seront chargés de l'harmonisation des informations statistiques, du développement d'indicateurs communs et de l'élaboration d'analyses ;
- la production de six notes méthodologiques sur les différents aspects de l'information statistique relative à l'ETFP et au marché du travail ; à ce jour, quatre notes ont été élaborées, les deux premières ayant trait aux aspects méthodologiques de la conception des indicateurs et à l'élaboration d'indicateurs sur la gouvernance des systèmes de formation professionnelle, et les deux

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

suivantes étant consacrées à l'analyse des indicateurs recueillis, ainsi qu'à la situation actuelle et aux perspectives de la fonction observatoire dans la région (objet du présent rapport) ;

- l'organisation d'une visite d'études par an dans les différentes institutions homologues des États membres de l'UE ou des partenaires méditerranéens (la première visite a eu lieu à Lisbonne) ;
- l'organisation de deux ateliers par an ;
- le développement et la mise à jour régulière d'une base de données commune – disponible en ligne – sur les indicateurs et les statistiques clés concernant l'ETFP et le marché du travail, qui permettrait l'établissement d'un système d'information au niveau de la région méditerranéenne.

Le réseau est déjà opérationnel, avec des réunions et des activités régulières rassemblant des représentants de tous les pays et territoires de la région : Turquie, Syrie, Liban, Israël, Cisjordanie et bande de Gaza, Jordanie, Égypte, Algérie, Tunisie et Maroc. L'existence de ce réseau constitue l'un des principaux résultats de ce projet. La valeur la plus importante du réseau tient à deux caractéristiques.

- *Collaboration au niveau national.* La collaboration au niveau national a été établie entre trois types d'institutions : celles responsables de l'emploi (en général les ministères du travail), celles responsables de l'éducation et de la formation professionnelle et celles responsables des statistiques. Pour certains pays, c'est la première fois que les bases d'une collaboration ont été jetées entre ces types d'organismes afin de travailler ensemble à la production et à l'échange d'information sur les systèmes de formation et d'emploi. Les résultats sont donc très prometteurs, bien qu'ils comportent de nombreuses difficultés, ce qui est souvent le cas dans ce type de relations entre institutions. Les bases pour le développement de la conception en réseau de la fonction observatoire ont été jetées dans tous les pays de la région. Cela suppose un pas en avant considérable, vu qu'il s'agit d'une expérience pionnière au niveau régional et qui a exigé, dans d'autres cas, un temps de maturation et d'évolution bien plus long. Cette collaboration entre institutions apporte une valeur ajoutée importante au niveau national.
- *Collaboration au niveau régional.* La collaboration régionale de dix pays et territoires présentant une grande variété de situations et de problématiques constitue l'un des enjeux les plus intéressants. L'échange d'expériences, l'intérêt pour le travail en commun et la richesse des réflexions partagées confèrent une perspective pouvant s'avérer fort intéressante pour d'autres régions dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

Au cours de ses deux premières années de fonctionnement, le réseau a créé un consensus axé sur une première batterie de 27 indicateurs classés selon quatre dimensions principales : le contexte, l'investissement, l'accès et l'équité, et la participation. Pour chaque dimension, des indicateurs ont été définis, en conformité avec les critères internationaux de référence, notamment ceux d'Eurostat, afin d'en garantir la comparabilité.

Le fait de centrer le travail du réseau sur la production d'indicateurs communs a permis de détecter et d'affronter les difficultés qui se présentent généralement dans un exercice de ce type. Cela a également contribué à renforcer et à consolider la dynamique de travail du réseau.

3. RÉSEAU MEDA-ETE DE LA FONCTION OBSERVATOIRE

Le travail du réseau a mis en évidence une série d'éléments stimulant la réflexion.

- *Formalisation de l'institutionnalisation du réseau au niveau national.* Les pays ayant le plus progressé dans ce sens sont ceux qui offrent les résultats les plus positifs dans la mise sur pied de la fonction observatoire. Cela comporte cependant beaucoup de difficultés, vu que cela implique d'inclure cette problématique dans l'agenda politique et institutionnel de chaque pays. Il est clair que les progrès réalisés en Jordanie découlent en droite ligne de la décision politique d'élaborer un plan national en matière de statistiques sur la formation et sur l'emploi, ce qui constitue le cadre parfait pour la mise en œuvre de la fonction observatoire. D'autres pays travaillent dans ce sens, mais là où le réseau est plus informel, l'urgence de la gestion du quotidien provoque des retards, des blocages et un rythme lent qui peuvent mettre en danger la consolidation des travaux réalisés. Il convient toutefois de considérer l'institutionnalisation du réseau au niveau national comme un processus devant s'adapter aux différents contextes dans chaque pays, sans qu'il existe de modèle unique. L'expérience montre la contribution positive d'une institutionnalisation formelle visant à atteindre les objectifs recherchés.
- *Problématique liée aux approches de la formation et de l'emploi.* Outre les difficultés des relations entre institutions, les priorités, les approches et les méthodologies de travail considérées du point de vue de l'emploi et de la formation sont différentes et exigent bien des efforts conjoints afin d'en arriver à des priorités communes. C'est pourquoi il faut, dans les premières phases, rendre les besoins des deux parties compatibles, additionner les priorités au lieu de les intégrer, et chercher à satisfaire les deux types de demande. La conception ou la reformulation d'instruments de base de codification ou de recueil d'informations (par exemple les enquêtes, les systèmes de codification des professions ou des activités économiques, et les catalogues d'offres de formation) pourrait être l'un des domaines où un terrain commun de collaboration devrait exister.
- *Complexité de l'incorporation de nouveaux instruments de production de l'information.* L'un des constats du travail du réseau a été l'existence de lacunes au niveau de l'information permettant l'élaboration de nombreux indicateurs jugés essentiels pour la prise de décisions. Cela est souvent dû au fait que, jusqu'à maintenant, les systèmes d'information étaient beaucoup plus centrés sur la production purement statistique que sur la prise de décisions. Cela oblige donc, dans bien des cas, à reformuler certains instruments de production de l'information (introduction de nouvelles questions dans les questionnaires, ou nouvelle élaboration des programmes de codification et de traitement de l'information), ce qui suppose des décisions de type politique ou budgétaire et l'adéquation des ressources. Ce processus n'est pas toujours facile et, pour le moins, demande du temps. La mise sur pied de la fonction observatoire requiert des ressources humaines et budgétaires adéquates pour réaliser ces objectifs.
- *Fonction observatoire impliquant un changement culturel quant à la production, l'utilisation et la diffusion de l'information.* Il s'agit sans doute de l'obstacle le plus important que le travail du réseau doit affronter : convaincre des avantages d'un point de vue différent sur les systèmes d'information, systèmes considérés comme mécanismes nécessaires à la bonne gestion publique. Cela suppose rigueur, transparence et participation des acteurs impliqués comme conditions *sine qua non* pour obtenir la légitimité et la reconnaissance suffisantes sans lesquelles l'information ne peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des systèmes de formation et d'emploi.

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

- *Difficultés techniques liées au recueil et à la pertinence des données dans un contexte d'économies informelles.* Les travaux du réseau ont mis en évidence le poids des dysfonctionnements de l'organisation économique des pays et territoires de la région et ses conséquences quant aux difficultés à recueillir les informations nécessaires, pour ne pas mentionner la pertinence de certaines informations dans ce type de contexte, par exemple en ce qui concerne le concept et l'interprétation d'indicateurs basés sur les taux d'activité, d'emploi et de chômage. Les futurs travaux du réseau devront aborder ce problème de manière spécifique.
- *Difficultés techniques en termes de comparabilité des données au niveau régional.* Afin d'atteindre l'objectif consistant à produire des données comparables au niveau régional, des mesures intermédiaires supplémentaires doivent être prises, qui devront être abordées progressivement. Une approche d'amont en aval s'impose, c'est-à-dire partir de la compréhension de la signification des données nationales pour progresser vers une formulation homogène ou comparable des indicateurs régionaux. Les données recueillies jusqu'à présent constituent le point de départ permettant de progresser vers des objectifs plus ambitieux. L'existence d'un consensus sur les références d'Eurostat facilitera énormément la tâche.

Nous disposons déjà d'un premier recueil de données nationales sur les 27 indicateurs retenus : ces données présentent de nombreuses lacunes et l'on procède actuellement à leur examen et à leur évaluation. La deuxième étape, succédant immédiatement à la première, consiste à compléter les informations manquantes et à entamer le débat sur la signification des données recueillies. Cette étape s'achèvera en 2008 avec une base de données et des produits qui apporteront la plus grande valeur ajoutée à l'égard de la problématique de la formation et de l'emploi dans la région. Afin d'y arriver, il faudra :

- sélectionner, parmi ces 27 indicateurs, ceux pour lesquels il existe des données disponibles dans la plupart des pays et territoires ; durant la période allant jusqu'au terme du projet MEDA-ETE, on essaiera de partager l'interprétation qui en a été réalisée ;
- trouver une solution aux obstacles qui entravent, dans certains pays, l'élaboration des données nécessaires à la construction de ces indicateurs ; la grande dispersion des données, due à la prolifération d'institutions ayant des responsabilités en matière de formation, constitue souvent l'un des obstacles principaux à l'obtention d'une vue d'ensemble complète du système ;
- élaborer, dans chaque pays de la région, un plan comportant des mesures au niveau national visant à produire à moyen terme les données nécessaires pour les indicateurs restants ; cela exigera sûrement un nouvel accord dans chaque pays, de façon à progresser vers un plan national d'amélioration de l'information de base en matière de formation et d'emploi. Un appui technique, logistique, et certainement financier également sera nécessaire pour progresser dans certains pays ;
- introduire l'information disponible dans une base de données qui en permette le traitement et la consultation ;
- mener à bien un travail d'identification, d'épuration, de vérification et de clarification de la signification des données recueillies ; pour ce faire, l'appui de spécialistes sera nécessaire ainsi qu'un travail conjoint avec les équipes techniques de chacun des pays ;

3. RÉSEAU MEDA-ETE DE LA FONCTION OBSERVATOIRE

- analyser les informations disponibles pour établir une éventuelle comparabilité régionale et définir les conditions nécessaires à cette fin ;
- élaborer un rapport sur la formation et l'emploi dans la région à partir des renseignements recueillis ;
- convenir d'un plan conjoint de diffusion de ce rapport au niveau national et régional.

Pour ce processus de travail, il conviendra d'éclaircir la coordination entre la sous-composante 2.1 du projet MEDA-ETE et le programme MEDSTAT II. Il existe plusieurs options visant à approfondir la complémentarité et la coordination entre eux.

- *Option 1* : Le programme MEDSTAT II pourrait être considéré comme la voie principale destinée à produire des informations standard de base régulières sur la formation professionnelle et sur l'emploi parmi les pays de la région, alors que le projet MEDA-ETE pourrait se concentrer sur des informations additionnelles afin d'élargir le champ d'observation et d'améliorer la capacité de générer des informations au-delà des standards réguliers.
- *Option 2* : La production de toute l'information relative à la formation et à l'emploi pourrait être déléguée au projet MEDA-ETE. Cette information serait incorporée aux données MEDSTAT, selon les directives et les critères d'Eurostat.
- *Option 3* : MEDSTAT II et MEDA-ETE pourraient conserver leur dynamique interne actuelle et coordonner certaines activités telles que des activités de formation, des ateliers et des campagnes de diffusion.

La première option semble la plus adéquate pour générer le maximum de synergie entre MEDSTAT II et MEDA-ETE et mettre à profit les méthodologies suivies par chacun d'eux jusqu'à présent. MEDSTAT II a progressé davantage dans la formalisation d'accords avec les agences de statistique de chacun des pays de la région afin de fournir les informations requises. D'autre part, son rayon d'action plus professionnalisé dans la production d'informations favorise la fiabilité et la durabilité du processus. MEDA-ETE, quant à lui, a beaucoup plus progressé dans la génération de réseaux impliqués dans la mise à disposition des informations existantes sur la formation et l'emploi et dans la définition des indicateurs. Cela permet de fournir davantage d'information en la matière, information généralement difficilement disponible.

Ainsi, MEDA-ETE pourrait être orienté davantage vers l'appui et la mise en œuvre de la fonction observatoire au service de la prise de décisions relative aux systèmes de formation et d'emploi, de même que vers l'innovation et l'amélioration des services d'information. À mesure que les indicateurs et les produits se consolident, ils pourraient être incorporés à la sphère d'Eurostat afin d'en assurer la standardisation et la normalisation.

Si cette option était viable, elle impliquerait la continuation du projet MEDA-ETE au-delà de son premier terme de 2008, de même que sa réorientation vers les nouvelles fonctions mentionnées plus haut, dans le cadre de l'évolution de la fonction observatoire décrite au chapitre suivant.

4. EXPÉRIENCES NATIONALES DE LA FONCTION OBSERVATOIRE

Comme nous l'avons déjà mentionné, la promotion et l'appui à la mise sur pied de la fonction observatoire dans la région méditerranéenne va au-delà du projet MEDA-ETE, avec une intervention dans plusieurs pays et des actions et projets spécifiques. Ainsi, le projet MEDA-ETE agit au niveau régional, mais il existe d'autres interventions qui appuient le développement de la fonction observatoire au niveau national. Ces deux actions sont complémentaires et se soutiennent réciproquement. Cela implique qu'il sera difficile de progresser au niveau régional à moins de s'appuyer sur des capacités d'observation nationales qui soient développées et fortes. En même temps, la dimension régionale enrichit la fonction observatoire nationale en lui donnant une perspective comparative contribuant à situer et à interpréter les données nationales.

Des actions d'appui à la fonction observatoire ont été menées à bien dans six pays et territoires de la région, à savoir : la Jordanie, l'Égypte, la Syrie, le Maroc, l'Algérie et la Cisjordanie et la bande de Gaza.

En **Jordanie**, suite au projet Al Manar, une équipe de travail existe depuis 2003, comprenant les institutions les plus importantes qui fournissent ou utilisent l'information sur les ressources humaines, et sur l'offre et la demande du marché du travail. Ses principales fonctions sont :

- la construction d'un système d'information concernant le marché du travail et le système d'éducation et de formation ;
- l'élaboration et la diffusion d'indicateurs sur les ressources humaines ;
- la réalisation d'études spécifiques.

Le réseau du Centre national pour le développement des ressources humaines (National Centre for Human Resources Development) a été renforcé et des visites d'études, des séances de formation et des séminaires ont été organisés. Des progrès ont été réalisés dans la création d'une palette d'indicateurs en mettant sur pied des codes de classification de l'offre d'éducation, des activités économiques et des professions, qui soient compatibles avec les standards internationaux (CITE, ISCO, NACE).

L'équipe de travail envisage actuellement sa consolidation financière et institutionnelle à long terme, ainsi que la reconnaissance de son travail par le biais de la promotion d'un cadre légal adéquat, afin d'être en mesure d'offrir son expérience à d'autres pays de la région.

En **Syrie**, après une phase d'identification, les autorités ont décidé de créer une unité indépendante sous la coordination de la Commission d'État de planification (State Planning Commission). Cette unité est constituée de représentants du secteur privé ainsi que des principales institutions impliquées dans la production d'information sur les ressources humaines.

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

La coopération entre les réseaux syrien et jordanien a déjà donné de bons résultats en termes d'échange d'expériences, de méthodologies et d'information.

Le **Maroc** a privilégié le développement de l'approche sectorielle. Suite à une visite en France organisée dans le cadre du projet ETF en 2004, les responsables marocains ont manifesté leur intérêt pour les portraits statistiques par branche professionnelle selon la méthodologie du Céreq. En 2005, le projet ETF a proposé d'élaborer des portraits statistiques sectoriels, adaptés au contexte du pays et axés sur un ensemble de domaines concernant la formation, l'emploi, le marché du travail et les entreprises d'un secteur donné, qui pourraient servir de points de repère statistiques pour les problématiques sectorielles. Divers organismes producteurs de données participent à l'élaboration des portraits. Les portraits des secteurs de l'hôtellerie et des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques ont déjà été élaborés.

Outre la perspective sectorielle, un appui est donné au Secrétariat d'État pour la formation pour la création d'un réseau couvrant l'ensemble du royaume.

En **Égypte**, le processus d'institutionnalisation de la fonction observatoire a été lancé au début de 2006 avec la création d'une équipe de travail dans le cadre de l'IDSC (Information and Decision Support Center), l'entité hôte de l'initiative. Cette équipe se compose d'institutions privées et publiques provenant des différentes branches d'employeurs, d'entités sociales et de plusieurs ministères.

Un plan de travail a été élaboré avec les priorités suivantes :

- renforcer le réseau ;
- définir les principaux produits à promouvoir ;
- établir la coordination nécessaire avec d'autres programmes et initiatives.

Le réseau vise à consolider la formalisation de l'initiative et à obtenir la reconnaissance formelle de ses activités, à développer un plan opérationnel d'élaboration de produits et d'activités, et à étendre la coordination à d'autres activités tout en élargissant la composition du réseau à de nouvelles organisations patronales et institutionnelles.

En **Algérie**, dans le cadre du programme de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels, l'Union européenne a lancé un vaste projet d'appui à la création d'un observatoire de l'enseignement et de la formation professionnels. Il existe également d'autres initiatives de l'ETF concernant la formation, et le soutien à la capacité des institutions responsables de la production d'information est en cours.

En **Cisjordanie** et dans la **bande de Gaza**, le projet a débuté par l'identification des parties prenantes, et il doit se poursuivre à l'avenir à condition que la situation politique le permette.

En tant que pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, la **Turquie** dispose d'un programme d'appui spécifique pour l'amélioration de son système statistique, ce qui a facilité le développement de sa capacité à élaborer des données sur la formation et l'emploi. Il en va de même pour **Israël**, pays qui possède un système important de production d'information dans ce secteur.

4. EXPÉRIENCES NATIONALES DE LA FONCTION OBSERVATOIRE

La **Tunisie** dispose elle aussi d'un observatoire de l'emploi et des qualifications, sous la tutelle du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle des Jeunes.

Au **Liban**, une situation politique compliquée a rendu difficile la mise sur pied de projets spécifiques en la matière.

Outre les initiatives nationales appuyées par l'ETF, il existe d'autres activités pouvant être intégrées au processus de développement de la fonction observatoire dans le cadre de la formation et de l'emploi.

Une vue d'ensemble de la situation des pays et territoires de la région démontre que dans presque tous ces pays des activités sont en cours qui visent à améliorer la capacité de production d'informations pertinentes sur l'emploi et sur l'enseignement et la formation professionnels. En outre, dans de nombreux pays, surtout dans la région du Mashrek, des progrès sont réalisés dans la constitution de réseaux de collaboration entre producteurs et usagers de l'information impliqués dans les processus d'amélioration.

5. PERSPECTIVES ET FUTURS SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DE LA FONCTION OBSERVATOIRE DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Il est possible de dresser un tableau présentant l'état d'avancement de la mise en œuvre de la fonction observatoire dans les pays et territoires de la région (voir p. 24).

Ce tableau montre que les stades d'évolution de la fonction observatoire varient considérablement d'un pays à l'autre. Trois phases peuvent être identifiées dans l'implantation et la mise en œuvre de la fonction observatoire.

1. Une phase constitutive durant laquelle il s'agit de créer le réseau en collaboration avec les principaux partenaires et de définir un plan de travail. Nous pouvons constater que la Jordanie, l'Égypte, la Syrie, le Maroc et, de façon informelle, Israël et la Turquie, en sont à cette phase.
2. Une phase d'élaboration de produits ou de mise en place d'instruments visant à améliorer la qualité des informations existantes. La Jordanie, le Maroc et la Turquie se situent dans cette phase.
3. Une phase où l'on peut situer les pays et territoires qui ont réussi à formaliser et à institutionnaliser un mécanisme de coordination de la fonction observatoire par le biais d'instruments budgétaires et législatifs, de ressources humaines et de techniques suffisants pour consolider la mise en œuvre de la fonction observatoire. C'est la Jordanie qui a réalisé le plus de progrès en ce sens.

On pourrait envisager une quatrième phase où la consolidation de la fonction observatoire serait axée sur la diffusion et sur l'impact de la prise de décisions sur les activités d'observatoire. Cette phase devrait constituer l'objectif à atteindre dans les années à venir pour les pays ayant déjà progressé.

Comme nous pouvons le constater, l'une des premières conclusions est que la fonction observatoire dans la région méditerranéenne se trouve aujourd'hui à mi-parcours d'une première phase se caractérisant par la constitution de réseaux nationaux de la part des principaux acteurs impliqués. Des activités sont en cours pour élaborer des produits d'information, produits qui contiennent essentiellement des informations de base, bien que les activités les générant impliquent toutefois un apprentissage important pour l'amélioration des processus et pour le travail de collaboration entre institutions.

L'institutionnalisation des réseaux créés en Jordanie pour l'actualisation des instruments de codification comparable internationalement, ou les produits sectoriels mis sur pied au Maroc, ou encore le degré de complémentarité et d'intégration dans les processus de réforme lancés en Algérie et en Turquie, voilà autant d'exemples de bonnes pratiques dans les travaux réalisés qui peuvent servir de références et de modèles à diffuser et à échanger dans les pays et territoires de la région.

Une analyse générale des résultats actuels des activités réalisées pour appuyer la mise sur pied de la fonction observatoire aux niveaux national et régional indique que l'approche conjointe et globale adoptée devrait être renforcée.

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED:
OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

Partant des résultats de la première phase de lancement de la fonction observatoire au niveau national, il ressort qu'il faudrait les faire converger pour mieux les intégrer au réseau régional mis sur pied dans le cadre de MEDA-ETE. Le réseau régional devrait donc être composé de représentants des réseaux nationaux existants ainsi que des réseaux en voie de constitution. La convergence de ces deux processus, national et régional, renforcerait les résultats de chacun d'eux et en favoriserait la durabilité. À ce processus de convergence, il faudrait ajouter les initiatives directes des différents projets que l'Union européenne développe sur les mêmes thèmes et dans les mêmes pays.

État d'avancement de la mise en œuvre de la fonction observatoire dans la région méditerranéenne

	Réseau d'acteurs	Institutionnalisation du réseau	Intégration emploi-formation	Stabilité du réseau	Orientation vers la prise de décisions	Transparence et diffusion	Capacité de production	Capacité d'analyse
Turquie	Informel	En cours	À développer	À assurer	Naissante	En cours	À appuyer	À appuyer
Liban	À développer	À développer	À développer	À envisager	À développer	À développer	À développer	À développer
Syrie	Accordé	Formalisée	À développer	À assurer	À développer	À développer	À appuyer	À développer
Israël	Informel	À développer	À développer	À assurer	Naissante	À développer	À appuyer	À appuyer
Cisjordanie et Gaza	À développer	À développer	À développer	À envisager	À développer	À développer	À développer	À développer
Jordanie	En fonctionnement	Formalisée	En cours	À assurer	Naissante	En cours	À appuyer	À appuyer
Égypte	En fonctionnement	Formalisée	En cours	À assurer	Naissante	À développer	À appuyer	À appuyer
Algérie	À développer	À développer	À développer	À envisager	À développer	À développer	À appuyer	À appuyer
Tunisie	À développer	À développer	À développer	À envisager	À développer	À développer	À appuyer	À appuyer
Maroc	En cours	À développer	Au niveau sectoriel	À assurer	Naissante	À développer	À appuyer	À appuyer

5.1 Recommandations à court terme

Vu les circonstances, les recommandations à court terme devraient être centrées sur les points suivants.

Consolidation des progrès réalisés

Les progrès réalisés par chaque pays doivent être consolidés, tout en prenant soin de permettre l'expression des intérêts et des besoins relatifs au développement de la fonction observatoire, de façon à ce que les acteurs puissent s'impliquer davantage. Les principaux acteurs de chaque pays devraient être, selon leurs besoins et leurs priorités, les premiers bénéficiaires du lancement de la fonction observatoire. Il convient donc de concevoir l'institutionnalisation nécessaire de la fonction observatoire comme un processus adoptant des formes différentes dans chaque pays et dont les progrès seront plus importants que la forme définitive. Dans les pays les plus avancés (Turquie, Syrie, Jordanie, Israël et Égypte), tous les efforts devraient être mobilisés pour appuyer la continuité des réseaux existants et en consolider la légitimation avec des formes institutionnelles adéquates. La reconnaissance formelle de la fonction observatoire et son intégration aux stratégies nationales pour l'amélioration de ses systèmes d'information devraient constituer l'un des objectifs prioritaires à court terme.

Développement de l'information en vue de la prise de décisions

Il est nécessaire de promouvoir la génération de produits d'information et d'analyse impliquant la constitution de réseaux (même partiels) d'acteurs et d'adopter une orientation pratique vers la prise de décisions, de façon à répondre aux besoins des acteurs de chaque pays ou territoire, même si ce n'est encore qu'une première analyse de tout le système de formation et d'emploi. D'un point de vue pédagogique, cela portera sûrement à une sensibilisation au concept de fonction observatoire. N'oublions pas que l'utilité de cette approche doit encore être démontrée.

Échange d'expériences et collaboration au niveau régional

L'échange d'expériences et la collaboration entre les pays de la région doivent être encouragés grâce à l'organisation d'ateliers méthodologiques ou thématiques portant sur les expériences les plus intéressantes de la région, présentées par les membres du réseau régional, de façon à offrir des occasions de coopération entre pairs. C'est pourquoi la traduction, la publication et la diffusion des produits nationaux existants peuvent s'avérer très utiles (les travaux de la Jordanie et du Maroc pouvant en constituer un point de départ).

Développement des capacités institutionnelles

Un soutien est requis pour améliorer la capacité institutionnelle des réseaux et des institutions existants. C'est par le biais de ressources d'experts externes que cette expérience a démontré son utilité présente et on peut supposer qu'elle constituera une aide importante dans l'avenir. Citons en guise d'exemples des ateliers spécialisés au niveau national, ou avec la participation de plusieurs pays et territoires, des cours de formation, des visites d'études, des échanges entre les institutions de différents pays de la région, ou encore un partenariat avec des centres et des institutions européens pour la génération de certains produits d'information. La création d'un master ou d'un cours de

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

formation euro-méditerranéenne annuel de haut niveau devrait être envisagée pour les spécialistes des entités productrices d'information.

Conception intégrée de l'éducation et de l'emploi

Progresser vers une conception plus intégrée englobant l'éducation et l'emploi s'avère nécessaire, avec l'amélioration des instruments de recueil de l'information de base et de leur comparabilité régionale et internationale. Une fois les étapes précédentes consolidées, cela constituerait un bond en avant. Grâce à l'expérience accumulée et à une meilleure connaissance des obstacles entravant les progrès, un consensus devrait être atteint eu égard à des propositions concrètes de la part de chaque pays, et les engagements pris avec les autorités de ces pays devraient être renouvelés afin de progresser dans ce sens. Un soutien convaincant pour en faciliter la mise en œuvre devra certainement être offert. Par exemple la promotion d'études thématiques régionales sur des thèmes décidés à l'unanimité (secteur informel, secteurs prioritaires spécifiques, etc.) pourrait stimuler les progrès vers une vision plus intégrée de l'éducation et de l'emploi.

Ces recommandations à court terme reposent sur trois conditions :

- une meilleure coordination dans la région entre toutes les initiatives européennes présentant des objectifs semblables de renforcement des capacités de production d'informations et d'intégration de ces dernières dans la prise de décisions concernant l'éducation et l'emploi ;
- une plus forte implication des gouvernements des pays de la région dans l'établissement de plans d'amélioration de leurs systèmes d'information et de prise de décisions ;
- de plus grandes incitations à atteindre ces objectifs.

Afin que ces trois conditions soient aisément remplies, les initiatives suivantes devraient être mises en œuvre.

- Il faudrait créer une unité permanente de coordination des activités de l'ETF, d'Eurostat et de la direction générale des Relations extérieures ou de l'office de coopération EuropeAid. Cette unité devrait être à même de réaliser le suivi de tous les projets mis sur pied par ces organismes dans la région pour promouvoir la fonction observatoire.
- Un plan de travail décidé par consensus avec chaque pays devrait être établi. Il devrait comporter des priorités claires et des calendriers précis, de façon à aller plus loin dans le développement de la fonction observatoire des systèmes d'éducation et d'emploi. Ces plans de travail pourraient donner lieu à des protocoles d'action concordés par chaque partie. Les activités prévues au niveau régional devraient y être incorporées.
- L'apport européen devrait impliquer un appui institutionnel, financier, technique et de formation suffisant afin d'assurer, grâce aux cofinancements correspondants, le respect des objectifs établis dans les protocoles signés pour chaque pays.

L'organisation de la conférence ministérielle sur l'emploi pourrait fournir l'occasion de soulever ces questions. Cette conférence a été planifiée lors du sommet de Tampere, et se tiendra en 2008 dans un pays méditerranéen.

Bien que ces mesures soient les plus urgentes à court terme, le scénario vers lequel ces efforts sont dirigés devrait être éclairci à moyen terme.

5.2 Scénarios à moyen terme

Les scénarios à moyen terme peuvent être construits à partir de cinq axes ou dimensions.

- *Qualité*. Cet axe est centré sur la qualité, la fiabilité et la rigueur des informations dans le système concernant la formation et l'emploi. Donner la priorité à cet aspect impliquerait de concentrer tous les efforts sur l'amélioration de la qualité des systèmes d'information de chaque pays, par le biais d'un appui en ressources techniques et de formation.
- *Intégration*. C'est l'élargissement progressif du cadre des dispositifs d'observation existants qui est ici mis en avant, afin de progresser vers une vision intégrée des problèmes de l'éducation et de l'emploi. Pour cet aspect, le premier pas devrait consister à couvrir tout le secteur de l'éducation, non seulement les éléments qui dépendent d'un seul ministère, mais également ceux qui dépendent d'autres organismes, qu'ils soient publics ou privés, et non seulement la formation initiale mais aussi la formation continue.
- *Participation*. Cet axe vise à promouvoir la conception d'un réseau entre tous les partenaires impliqués dans les systèmes d'éducation et d'emploi, allant au-delà de la conception des observatoires en tant qu'organismes isolés. La création de mécanismes de coordination et de programmes conjoints de travail pourrait constituer l'un des premiers pas dans cette direction.
- *Orientation vers la prise de décisions*. Cela implique qu'il faut travailler pour incorporer l'analyse des informations produites comme base de la prise de décisions des acteurs. Cela suppose aussi que des activités pour accompagner les principaux acteurs dans leur prise de décisions doivent être développées.
- *Dimension régionale*. Cela requiert de passer d'une optique nationale à une optique régionale qui faciliterait la comparaison et le renforcement mutuel, de manière à favoriser un engagement partagé dans l'amélioration continue des systèmes d'éducation et d'emploi.

Ces cinq axes recouvrent l'éventail de tous les éléments dont il faut tenir compte lors de la conception d'une stratégie à moyen terme pour le développement de la fonction observatoire dans la région, et ils représentent les différentes options à évaluer. Est-il possible de progresser sur tous les sujets en même temps? Les difficultés pour aborder tous les sujets en parallèle peuvent-elles entraver le développement de la fonction observatoire? Peut-on aller plus loin dans un sujet donné sans compromettre les possibilités de progression des autres?

L'expérience actuelle démontre que, dans certains pays, le fait de progresser en parallèle sur tous les fronts a entraîné des résultats positifs. Dans d'autres pays on observe toutefois des difficultés qui freinent la progression globale, alors que des progressions partielles seraient sans doute possibles. Il conviendrait donc d'évaluer les stratégies à suivre, au cas par cas.

La priorité doit-elle être accordée à la stratégie centrée sur le premier axe de qualité et de production d'informations et de produits utiles, selon la ligne adoptée dans le cadre du projet MEDSTAT, ou doit-on, au contraire, privilégier le processus et la conception globale de façon à générer une dynamique ayant un plus grand impact sur le système d'éducation et d'emploi, selon la ligne du projet MEDA-ETE? Les deux stratégies sont valables, mais un équilibre entre celles-ci les renforcerait sans doute toutes deux. Cela

FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED: OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

signifie qu'il faudrait accorder la priorité à l'élaboration de produits concrets au niveau national et régional, à condition, bien sûr, qu'elle vise la nouvelle conception de la fonction observatoire, sans pour autant subordonner nécessairement l'une à l'autre.

Jusqu'à quel point le développement du niveau régional peut-il avoir une influence positive sur la motivation pour le changement au niveau national? L'expérience européenne démontre que la pression du niveau européen a entraîné des processus d'amélioration au niveau national. Serait-il donc adéquat d'accélérer le programme au niveau régional de façon à stimuler une plus forte implication au niveau national? Jusqu'où peut-on aller? Serait-il possible, par exemple, d'envisager un ou plusieurs modules régionaux et régionalement homogènes des principaux instruments de recueil d'information, comme, par exemple, l'enquête sur les ménages? Ou faudrait-il plutôt envisager la création d'une unité régionale stable partagée entre plusieurs pays et territoires et visant à produire et à analyser des informations sur les systèmes d'éducation et d'emploi dans la région?

En tout cas, il semble nécessaire de renforcer l'implication des représentants de chaque pays et territoire du réseau MEDA-ETE de façon à ce que le bénéfice de leur participation au réseau soit suffisamment tangible pour qu'ils deviennent les principaux défenseurs du projet et de ses objectifs. Pour ce faire, il serait intéressant de progresser à court terme grâce à des activités présentant clairement un intérêt professionnel pour la plupart des participants au réseau. Ces activités pourraient comprendre des visites d'études, des séminaires thématiques de haut niveau, un cours donné en collaboration avec une université européenne sur des aspects techniques – d'ordre statistique ou analytique – des systèmes de formation et d'emploi, des échanges de techniciens avec des centres européens de recherche, ou avec Eurostat ou encore avec l'ETF, et la publication de textes pertinents.

C'est à partir de ces options que l'on peut imaginer plusieurs scénarios possibles à moyen terme.

Scénario de blocage

Dans ce scénario, quelques pays seulement auraient réalisé des progrès significatifs dans la fonction observatoire. Il se produirait donc des déséquilibres dans le rythme de travail entre pays, au niveau régional. Par conséquent, il semble plus logique, pour ce scénario, d'établir un travail à différents niveaux, et des rythmes divers selon les pays. D'une part, cela permettrait de maintenir un niveau minimum d'activité sur un plan régional, cette activité étant axée sur la collaboration. Cela comprendrait un paquet réduit d'indicateurs avec Eurostat, ainsi que le maintien d'activités conjointes de formation et d'appui à l'ensemble du réseau. D'autre part, il conviendrait de progresser au niveau sous-régional, avec les pays les plus actifs, afin de mettre sur pied des produits et des instruments pouvant être utiles à l'avenir, en vue de leur généralisation, notamment quant à l'homogénéisation et la comparabilité d'instruments et de protocoles d'action par le biais d'activités d'échange et de partenariat entre ces pays et des pays et experts européens.

Scénario de progrès

Dans ce scénario, on observe des progrès durables et généralisés dans la plupart des pays, ce qui permet d'envisager une phase avancée en termes de mise sur pied de la

5. PERSPECTIVES ET FUTURS SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DE LA FONCTION OBSERVATOIRE DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

fonction observatoire. Dans ce contexte, certaines initiatives allant dans plusieurs directions peuvent être envisagées.

- Une formalisation du réseau régional pourrait s'opérer, avec une participation plus active des représentants des pays de la région ; il s'agirait d'un réseau décentralisé, avec des unités de ressources thématiques dans différents pays. La transformation du réseau en observatoire régional pourrait constituer l'une des initiatives à aborder.
- Des produits conjoints pourraient être élaborés, en collaboration avec la plupart des pays, sur des thèmes qui leur sembleraient prioritaires, notamment ceux qui supposent l'homogénéisation des instruments de recueil et de production d'informations de base (par exemple, création de bases de données, enquêtes spécifiques et codifications standard). Les échanges pourraient aller plus loin, par la création d'un espace d'apprentissage mutuel entre pairs qui faciliterait une production plus minutieuse d'informations utiles à la prise de décisions dans les pays et territoires de la région. Afin de réaliser ce scénario, il faut savoir que l'on ne peut aller beaucoup plus loin, d'un point de vue technique, s'il n'y a pas, en même temps, une convergence de consensus entre les pays et territoires de la région quant aux objectifs en matière d'éducation et d'emploi. Il faudra consentir de gros efforts à cet égard, efforts qui pourraient être concrétisés dans le cadre du forum MEDA-ETE, à un niveau plus politique.

Ces deux scénarios impliquent la consolidation de l'espace MEDA-ETE comme lieu privilégié de collaboration entre les pays et territoires de la région et la création de liens aboutissant à une plus grande confiance entre les institutions et les acteurs concernés des deux côtés de la Méditerranée.

ACRONYMES

BIBB	Institut fédéral pour l'enseignement et la formation professionnels (Bundesinstitut für Berufsbildung)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CITE	Classification internationale type de l'éducation
ETE	Éducation et formation pour l'emploi (Education and Training for Employment)
ETF	Fondation européenne pour la formation (European Training Foundation)
ETFP	enseignement technique et formation professionnelle
ISCO	Classification internationale type des professions (International Standard Classification of Occupations)
Isfol	Institut pour le développement de la formation professionnelle des travailleurs (Istituto per lo sviluppo della formazione professionale dei lavoratori)
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
OREF	Observatoire régional de l'emploi et de la formation
UE	Union européenne

FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION
NOTES MÉTHODOLOGIQUES
FONCTION OBSERVATOIRE EUROMED:
OBJECTIFS, RÉSULTATS, INSTRUMENTS ET ÉVOLUTIONS

Luxembourg: Office des publications officielles
des Communautés européennes

2008 – 34 pp. – 21.0 x 29.7 cm

ISBN 978-92-9157-548-0

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix.

Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.



Ce projet est financé par
l'Union européenne



TA-80-08-277-FR-C



Office des publications

Publications.europa.eu

ISBN 978-92-9157-548-0

